

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

### ED SPIM

Jeudi 3 juillet 2008

9h – Salle des Actes

Etaient présents :

M.MONTEIL

M. NIKA

M. CHAILLET

M. EL MOUNDI

M. MAILLOTTE

M. LAPAYRE

Mme LANGLADE

M. TAKADOUM

M. DULMET

M. GUYENNET

M.DE LABACHELLERIE

M. LANTZ

Mme CARMILLET , secrétaire de l'ED .

---

### I – Attribution des bourses MNRT

M. LANTZ indique que cette année la dotation hors bourses fléchées a été affectée à l'Université qui se charge de la répartition entre les 4 Ecoles Doctorales.

L'Université a repris la répartition Session1 +Président de l'an dernier.

M. LANTZ précise que dans les années précédentes, il y avait un reliquat en octobre et il n'est pas certain que cela continuera.

Il explique également qu'en raison d'une panne de réseau, il n'avait pas reçu tous les sujets.

### Présentation des sujets

Les sujets sont récapitulés ou présentés : voir tableau joint

M. CHAILLET interroge M. LANTZ sur les critères d'attribution.

M.LANTZ répond en expliquant le mode de calcul du tableau joint à la convocation

### Candidats :

M. LANTZ indique qu'il n'a pas demandé les candidats. Il précise que le recrutement est plus facile quand le sujet est financé par une bourse et qu'il lui semble donc logique d'attendre pour recruter à l'extérieur de se voir attribuer un financement. Mais, bien entendu, il faut aussi proposer des sujets aux bons candidats locaux...

Dans la discussion, il apparaît que

**AS2M** a 3 candidats :

Pour la 1<sup>ère</sup> demande la candidate est la 1<sup>ère</sup> du Master

Pour la 2<sup>ème</sup> demande : 2 candidats

**LOMPD** a un candidat pour la 1<sup>ère</sup> demande .

La 2<sup>ème</sup> demande sera pourvue par un candidat de l'extérieur (dossiers de grande valeur)

**LIFC** : Pour le sujet encadré par M. JULLIAND, le candidat est major de son Master Recherche

Pour le sujet encadré par M. SPIES, le candidat sera pris à l'extérieur.

**Temps –Fréquence .** Pas de décision.

## II – Sujet(s) transfert proposé au Conseil Général du Doubs

Le LIFC, le LOPMD et AS2M proposent 1 sujet.

Mme LANGLADE demande si le LERMPS est concerné.

M. LANTZ indique que, le site se trouvant à Montbéliard et le transfert se faisant vers une société du Doubs, le sujet est donc éligible.

M. DE LABACHELLERIE indique que le Conseil Général a envoyé la proposition à l'Université de Franche-Comté.

Il est décidé que la demande du LERMPS sera présentée par l'UTBM et fera état du soutien de l'Ecole Doctorale

M .LANTZ liste les points forts, les points faibles des différents sujets.

Les Directeurs des laboratoires concernés présentent les sujets.

La question se pose de savoir si les sujets seront transmis avec ou sans classement.

Après une brève discussion, il est décidé de les classer.

Un vote est proposé.

Messieurs LANTZ et GUYENNET indiquent qu'en qualité de Directeur et Directeur Adjoint de l'ED, ils s'abstiennent de voter.

-3-

### Résultats :

**Sujet n° 1** : AS2M : 4 voix  
LOPMD : 3 voix  
LIFC : 3 voix

**Sujet n° 2** : LOPMD : 6 voix  
LIFC : 3 voix

**Classement : AS2M**  
**LOPMD**  
**LIFC**

Les sujets seront transmis à l'Université par M. LANTZ le 4 Juillet .

### III – Présentation de ADUM

Mme CARMILLET fait une brève présentation d 'ADUM .

Ce logiciel facilitera à terme la gestion administrative des 4 Ecoles Doctorales de l'Université de Franche-Comté.

Un gros travail de saisie s'annonce pour mettre en place la base de données. Les laboratoires seront sollicités pour certains renseignements.

### IV - PRES

M. LANTZ fait un bref compte-rendu de la réunion PRES pour les écoles doctorales du 1 Juillet. Il faudra créer un "collège doctoral" franco-bourguignon.

M. GUYENNET indique que les 3 autres ED travaillent déjà avec DIJON

SPIM n'a pas d'équivalent à Dijon.

M. DE LABACHELLERIE explique que SPIM étant très ancré en Franche-Comté et sans équivalent à Dijon, il faudrait peut-être voir si un laboratoire de Dijon pourrait être rattaché à SPIM

M. LANTZ répond que ça pourrait être possible mais que rien de pratique n'a été décidé en réunion.

M. MAILLOTTE précise qu'il n'y a pas de moyens alloués à l'Université pour le PRES, les régions devraient être motrices dans ce projet.

L'Université doit se positionner pour faire face aux grandes universités.

Mme LANGLADE demande si l'UTBM fait partie du PRES .

M. LANTZ répond que la dotation séparée de l'UTBM en bourses ministérielles ne va pas dans le sens d'un rapprochement, mais que la réponse à la question est peut-être cependant positive.

M. MAILLOTTE ajoute qu'il y a une grande complémentarité en recherche entre Bourgogne et Franche-Comté, mais qui concerne plutôt SPIM avec les physiciens, soit l'ED CARNOT à Dijon.

M. LANTZ précise que c'est plus facile d'envisager des liens en physique-chimie, puisque CARNOT-PASTEUR formait une seule école doctorale dans le passé.

Il indique que suite à la demande du Directeur de l'ED L. Pasteur , les doctorants pourront assister aux cours de SPIM . Il suggère la mutualisation des cours CARNOT-PASTEUR-SPIM, ce qui irait dans le sens d'un Collège doctoral commun.

-4-

### V – Evolutions des formations

#### Point A. :

M. LANTZ fait part de la demande de M. MAKOVKA de la création d'une nouvelle formation de 25h qui concernerait les doctorants en physique médicale de différentes ED.

M. MAILLOTTE demande si cette formation se rapproche de l'instrumentation biomédicale à l'ISIFC et à l'ENSMM

M. LANTZ répond que non, que c'est une formation très spécifique. Il faudrait voir avec L2EI pour permettre un rapprochement avec Dijon.

Le conseil de l'ED décide d'accepter le principe de cette formation, en demandant toutefois que des Bourguignons en soient partie prenante dans le cadre du PRES.

Point B : Formation au discours oral.

Ce point sera discuté à la prochaine réunion de rentrée, en ayant étudié les redondances éventuelles avec les modules "insertion professionnelle"

**Séance levée à 11H15.**